

CSA de La Valbonne BP 30016 01120 DAGNEUX-MONTLUEL

Procès verbale de l'assemblée générale ordinaire du 07 octobre 2021

L'assemblée générale ordinaire (AGO) est dirigée par Mr LAGARDE Christophe, président du CSA de la Valbonne, et commence par un mot d'accueil de sa part.

Le décompte des présents est assuré, l'assemblée peut être tenu (47 présents et 15 pouvoirs).

Le président presente le déroulement de la réunion.

Le déroulé de l'assemblée générale extraordinaire est le suivant :

- Mot d'accueil
- remerciements
- Validation du PV de l'assemblée générale 2020
- Bilan moral et d'activités
- Bilan comptable (vote du guitus au trésorier)
- Rapport du vérificateur au compte (vote pour approbation du rapport)
- Propositions du comité directeur
- Présentation et élection des candidats au comité directeur
- Vote
- Perspectives pour l'année à venir
- Questions diverses

Mot d'accueil et remerciements :

Le président souhaite la bienvenue à l'assemblée et les remercie de leur présence.

Il remercie les autorités militaires du soutien apporté lors de cette saison compliquée.

Validation du PV de l'assemblée générale ordinaire 2020

Le président rappelle que tous les documents sont consultables sur le site du club (http://csalavalbonne.com) et demande si des remarques sont à apporter au PV de l'AGO de 2020.

La validation du PV de l'AGO est mis aux votes :

Votants: 62 (47 présents, 15 pouvoirs)

Pour: 62

Contre : 0 Abstention : 0

Le PV de l'AGO 2020 est adopté à l'unanimité

Bilan moral et d'activités :

Le CSA de la Vlabonne, cette année c'est :

- 461 adhérents soit -197 par rapport à la saison dernière
- 32% d'adhérentes soit -94
- 11% de de 18 ans soit -26
- · 2 personnes en situation de handicap
- 34% d'ayants droit (158 ayants droit (-45%)et 304 extérieurs à la défense)
- 29 sections culturelles ou sportives
- 10 emprises (gymnase, piscine, salle de musculation, ...)
- Environ 3600h de bénévolat
- un budget d'environ 63000 euros

Le président dresse le bilan de l'année écoulée.

Le constat est que les persnnes civiles qui pratiquent au sein du club sont restées fidèles, et il les en remercie, malgré les restrictions et les diverses contraintes dûe à la pandémie. Les activités ont pu reprendre tant bien que mal grace à la disponibilité et la volonté des animateurs, ils en sont également remerciés.

Dans ce contexte, de nombreuses compétitions ont été annulées (régional badminton, tir à l'arc...) mais d'autres furent tout de même maintenuess comme le France de Triathlon où la section de triathlon y a brillé puisqu'elle en est revenu avec un titre de champion de France et une trisième place en catégories Master 1 et une place de quatrième et une de cinquième en Master 4, le président les félicite pour cette saison réussie. Dans le même esprit, des challenges virtuels ont été organisés en cross training, dans lesquels le section cross fit s'est illustrée avec une première place chez les hommes et une deuxième chez les féminines, bravo à eux également.

Dans ce contexte, le CSA a signé des conventions avec des clubs extérieur afi d'élargir le nombre d'activité proposée aux membres (ANBC, Kick boxing...). Ces conventions sont signées sur le thème du gagnant-gagnant, nous offrons des places sur nos créneaux et les clubs viennent avec leur savoir faire (entaineurs essentiellement). Ces partenariats continueront à être signés et peut être d'autres à venir afin d'élargir notre offre.

Enfin, si les animateurs sont investient dans leurs activités, comme chaque année, le président déplore leur apathie dans leur relation avec le comité directeur ou le bureau même sur des évenements festifs comme la réunion des animateurs en fn de saison. Le CSA n'est pas seulement une signature au bas d'un chèque pour se faire plaisir en dans son activité.

La saison ayant été courte, le président clos son rapport moral et d'activités.

Bilan comptable:

L'année précedente, pour rappel, avait vu un exercice équilibré avec 51395,87€ euros d'actifs dont 2922,60€ d'actifs immobilisés et 49903,27€, de trésorerie avec un résultat d'exercice positif de 8268,57€ et un total de 43172,30€ soit un exercice équilibré.

Cette année, les actifs au 31 août 2020, se montent à 52333€ dont 1124,02€ d'actifs immobilisés de passifs et 52550,48€ de trésorerie disponible, soit un résultat positifs de 937,13€ et 52333€ soit un exercice équilibré.

Le trésorier propose la mise en reserve des 937,13€ afin de financer la saison à venir.

Le rapport du vérificateur aux comptes, Mr PICHARD Nael va dans ce sens et confirme la bonne tenue financière de l'année écoulée.

Le rapport du vérificateur est mis aux votes et est approuvé (62 exprimés, 0 contre, 0 abstention, 62 pour).

Le quitus du trésorier est mis aux votes et le quitus lui est donné. (62 exprimés, 0 abstention, 0 contre, 62 pour)

Le budget prévisionnel est présenté, il s'élève à 39592 € pour l'exercice 2021-2022. Les sections devront continuer leur effort afin de maintenir la bonne santé du club.

Le budget prévisionnel est mis aux votes et adopté à l'unanimité.

Renouvellement du bureau :

Le président annonce les démissionaires du comité directeur de fait des statuts :

- Mme PAWLOWSKI Carine
- Mr BENTEO Alexandre

Il annonce les candidatures dû au renouvellement statutaire des membres du bureau suivants :

Mr BEKOUIDER Lahcen

Avant la mise aux votes, le président remercie les partants de leur action au sein de du comité directeur ou du bureau.

Les candidatures sont mises aux votes : Tous les candidats sont élus (62 exprimés, 0 contre, 0 abstention, 62 pour)

Il rappelle que le comité directeur (ou conseil d'administration) doit être de 15 membres maximum et de 7 au minimum et que par conséquent tous les candidats peuvent inégrer le comité directeur.

Le comité directeur présent se réunit rapidement en apparté et désigne le comité et le bureau comme suit :

CSA de La Valbonne – BP 30016 – 01120 DAGNEUX-MONTLUEI. Tél: 04 26 22 85 47 csadelavalbonne@wanadoo.fr

- Le bureau :
- · Président : Mr LAGARDE Christophe
- · Vice président : Mr KANT Samuel
- Trésorière : Mme LAGARDE Sylvie
- Secrétaire : Mme KANT Marie Anne
- Secrétaire : Mme TISON Valérie
- Le conseil d'administration :
- Membres:
- Mme GUINET Marie Jo
- Mme FAI GUERE Charlène
- Mme MACHEZ Colette
- Mme BOULVEN Manon
- Mr ROGELET Jean-Pierre
- Mr MEDUS Maximilien
- Mr TARAVEL Alexandre
- Mr MUNOZ Hervé
- Mr BEKOUIDER Lahcen

Questions diverses:

Le président, avant de clore l'AGO, si il y a des quetions. Toutes les questions sont posées par Mr TOUATI, il s'avère que Mr TOUATI n'est pas membres du CSA et a été invité sans en prévenir le président. Bien que répondant à ses questions, elles ne figurent pas au PV, celles ci ne concernant pas, du fait de la situation de Mr TOUATI, le CSA

Avant de lever la séance, le président remercie les adhérents présents.

La séance est levée. Il est 20 heure 45

Sylvie LAGARDE Trésorière du CSA la Valbonne Christophe Lagarde Président du CSA de La Valbonne